


| | | |
|---|---|-----------------|
|  | Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09 | Département |
| | | CALVADOS |
| | | Canton |
| | | CAEN XVI |
| GINGER CEBTP – SONDAGES GEOTECHNIQUES RUE BARTHELEMY THIMONNIER ET RUE DU SIEUR DE BRAS ARRETE N° 2023/039 | | |

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêt de police de la circulation en date du 20 janvier 2023 de la société GINGER CEBTP (Agence de Caen, 1 rue des Bourreliers – 14123 IFS) sollicitant la Ville pour des travaux relatifs à des sondages géotechniques prévus rue Barthélémy Thimonnier et rue du Sieur de Bras à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de régler la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société GINGER CEBTP est autorisée à procéder, à partir du 26 janvier 2023 et pour une durée de 1 journée, à des travaux relatifs à des sondages géotechniques rue Barthélémy Thimonnier et rue du Sieur de Bras à Ifs.
- Article 2 :** La chaussée sera empiétée pendant la réalisation des travaux. La circulation se fera donc sur chaussée rétrécie. Des cônes de signalisation et des panneaux de chantier seront positionnés au droit de l'atelier de sondages.
- Article 3 :** La société GINGER CEBTP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société GINGER CEBTP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société GINGER CEBTP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 25 janvier 2023



Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE